

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 novembre 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4032-2018.

Gazifère inc. – Rapports annuels 2017 et 2018 et Causes tarifaires 2019 et 2020.

Phase 3 (Éléments de la Cause tarifaire 2019).

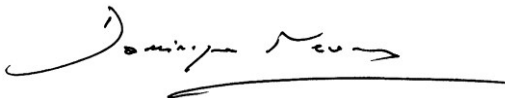
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 3.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience de novembre 2018 en Phase 3 du présent dossier :

- ❑ **Preuve de SÉ-AQLPA :** Témoignage oral de Monsieur Jacques Fontaine sur son rapport [C-SÉ-AQLPA-0032, SÉ-AQLPA-3, Doc. 1](#).
Durée prévue : 20 minutes.
- ❑ **Contre-interrogatoire de Gazifère inc. :** Durée prévue de 20 minutes au panel de la partie publique de l'audience. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Contre-interrogatoire des intervenants :** Durée prévue de 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Argumentation :** Durée prévue de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.